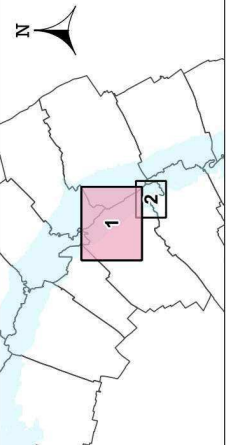


Plan de Prévention du Risque
inondation de la Seine aval
CARTE DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
VALLANT-SAINT-GEORGES
n°1 sur 2



Échelle : 1/10 000e
0 250 500 m

Limites administratives

Limites communales

Zonage réglementaire

- Zone "Rouge" :
Champ d'expansion
des crues ou
zones en eaux en
permanence
- Zone "Bleu Foncé" :
Secteurs urbanisés
en zone d'aléa fort
- Zone "Bleu Moyen" :
Secteurs urbanisés
ou en projet
en zone d'aléa moyen
- Zone "Bleu Clair" :
Secteurs urbanisés
ou en projet
en zone d'aléa faible

Sources : BD Ortho®, BD TOPO®, IGN
V1.1 - Mars 2019 - RGF93-Lambert-93

